

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE.

QUÉBEC, VENDREDI 13 JUILLET 1860.

CHANSON CANADIENNE.

LES AMANTS MALHEUREUX.



Air : *Un castel d'antique structure.*



Tandis que qu'Isaure plaintive,
Azor quittait le séjour,
L'écho répétait sur la rive,
Les doux accens de son amour
Isaure ! ô Isaure chérie !
Si du rivage tu m'entends
Je reviendrai passer ma vie
Au bord du fleuve St.-Laurent.

Il part, une brise légère
L'emmena, hélas ! sous d'autre cieux
Il voit une terre étrangère ;
Mais loin d'Isaure est-il heureux ?
Il veut encor voir sa patrie ;
C'est là que le bonheur l'attend ;
Mais reverra-t-il son amie
Au bord du fleuve St.-Laurent.

Du malheur le chantre sauvage
Se fit entendre dans ce lieu.
Cruel destin, triste rivage
Tu reçus ton funeste adieu :
Adieu ! adieu ! ma fiancée !
Ah ! c'est en vain que tu m'entends
Je meurs je quitte ma pensée
Au bord du fleuve St.-Laurent.

MARIA D....

FEUILLETON CANADIEN.

POUR LES

FILLES

DE

HAMEAU.

LOUISE.

(Suite.)

IV.

Fidèle à sa promesse, le capitaine se rendit à l'hôtel pour informer Mme Elliston qu'il s'était appareillé pour le lendemain. En y entrant, on lui dit qu'elle était morte.

- Morte, dit-il avec surprise.
- Oui, morte.
- Et sa fille ?
- Inconsolable.

Il se fit introduire dans l'appartement où était déposé le cadavre. Il y vit Louise, agenouillée au pied du lit de sa mère, les mains jointes, les yeux attachés sur un petit crucifix suspendu à la cloison. Elle était silencieuse ; sa pensée l'élevait jusqu'au ciel et son âme s'entretenait avec Dieu. C'était

la prière d'une jeune fille encore dans toute son innocence, dans cet âge tendre et délicat où les impressions vives que l'on reçoit ne s'effacent jamais et influent souvent sur le reste de la vie. C'était la dévotion d'une pauvre orpheline, abandonnée comme la feuille détachée de l'arbre que le vent emporte à son gré.

Elle demandait à l'Étre Suprême d'oublier les péchés de sa mère, de la conserver pure et de lui donner du pain.

Qu'elle est belle, qu'elle est harmonieuse la prière de la pieuse vierge, quand elle part du profond de son cœur. Les anges y mêlent leur douce symphonie, le ciel l'écoute et Dieu l'exauce.

Louise tourna involontairement la tête.

Le capitaine saisit ce moment pour lui témoigner la part qu'il prenait à sa douleur, et lui dit, tandis qu'une grosse larme mouillait sa joue :

— Vous n'êtes pas seule, mon enfant, sur cette terre d'affliction, je veux devenir votre père. Et il la serra contre sa poitrine comme si elle eût été sa fille.

Louise demeura interdite. Elle ne pouvait articuler une seule parole, tant elle était dans l'accablement.

Il la mit sous les soins de l'hôtesse et donna des ordres pour la sépulture de sa mère.

V.

C'était le dix mai, — un brillant soleil commençait à parcourir le cercle de l'horizon, il pénétrait à travers l'épaisse foule de mats qui bordait les quais de Liverpool.

Une brise amie sifflait dans les cordages, les matelots faisaient entendre leur joyeux refrain et la *Sirène* avait déjà levé l'ancre. Pauvre Louise ! Elle faisait ses adieux à sa terre natale. Elle laissait derrière elle les cendres de son père et de sa mère, qu'elle ne pouvait honorer désormais que dans son souvenir et fuyait des lieux chers pour venir demander l'hospitalité à un sol étranger. Le capitaine veillait sur elle, il était un de ces hommes vulgaires qui par leur rudesse et leur manque d'éducation, mettent les autres dans la gêne et les offensent même, sans le savoir ; mais sous un dehors désavantageux, il cachait des principes honnêtes. Il fit tout ce qui dépendait de lui pour distraire Louise et diminuer la force de sa douleur, mais il ne put y réussir, son cœur était brisé.

Après un passage de trois semaines, la *Sirène* toucha heureusement au port de Québec.

En débarquant, le capitaine introduisit avec bienveillance sa protégée aux différents membres qui composaient sa famille, tous l'accueillirent comme une parente et lui offrirent leurs services.

Le lendemain, comme le capitaine sortait de sa maison, pour aller voir Mr. de la Roche, afin de l'engager à reconnaître sa petite-fille, il rencontra Mr. Lambergier et lui demanda si l'ancien avocat était à la ville.

Comment à la ville, lui dit Mr. Lambergier, ne savez-vous pas qu'il est décédé depuis un mois, et qu'il m'a nommé seul héritier de ses biens.

En effet, Mr. de la Roche avait toujours considéré ce dernier comme son véritable gendre.

Tout ceci, dit le capitaine stupéfait, dérange mes plans, le voulais lui présenter sa petite-fille, mais s'il faut que je prenne sa place, je le ferai par tous les diables.

Que voulez-vous dire ?

Eh bien, Mlle. Elliston est chez moi.

CHS. LRVESQUE.

(La suite au prochain numéro.)

LITTÉRATURE CANADIENNE.

UN

EPISODE 1812.



(Suite.)

" Je fis la connaissance de cette dame dans la suite ; c'était une de ces âmes nobles et désintéressées qui me semblent mises sur la terre que pour souffrir, et qui endurent avec patience et résignation toutes les épreuves et les privations que leur envoie la Providence.

" Elle avait surveillé l'éducation de son fils avec la plus tendre sollicitude et avait inculqué à son jeune cœur les sentiments de piété fervente dont elle était elle-même animée. Longtemps elle avait espéré que ce fils adoré entrerait dans les ordres, et ce vœux était le plus cher de son cœur, mais le jeune homme préféra la vie militaire. La pauvre mère pleura longtemps quand le moment de la séparation fut arrivé ; elle ne se sépara de son fils qu'après l'avoir couvert de tendres baisers et avoir demandé à Dieu de protéger ce qu'elle avait de plus cher au monde.

" Charles, quoiqu'âgé de vingt-deux ans, n'en paraissait pas avoir plus de dix-sept, tant il avait l'air frêle ; ses traits beaux et réguliers, étaient couverts d'une pâleur si mate, que son visage semblait taillé dans le marbre ; on eut dit que la vie s'était toute réfugiée dans ses yeux noirs, brillants quoique doux et remplis d'une expression de rêverie distraite. Il avait enfin, un de ces visages qui attirent comme une énigme.

" Tel est le jeune homme qui eut le malheur de déplaire à Neville, et la haine que celui-ci nourrit contre lui fut irrécusable.

" Cet officier fanfaron prétendait descendre d'une souche illustre et se vantait d'être allié aux premières familles nobles de France. Ayant su que de Launay était le fils d'un cultivateur, il ne manquait jamais l'occasion de lui reprocher son origine obscure, comme il l'appelait, et mettait une joie infernale à la provoquer en toute façon. Neville poussa la bassesse et la cruauté jusqu'à engager un de ses domestiques à empoisonner un magnifique terreneuve que Charles avait amené du toit paternel et auquel il était très attaché. Pauvre jeune homme, il pleura comme un enfant la perte de son favori ; et quoique bien renseigné sur l'auteur de ce méfait, cependant il aimait mieux garder le silence que de se plaindre.

" J'ai appris plus tard que mon pauvre ami, avant de quitter le foyer domestique, avait promis à sa mère de ne jamais se battre en duel, Naturellement pieux, de Launay eut été fidèle à sa parole, si les insultes répétées de Neville ne l'eussent peu à peu poussé au paroxysme de la fureur.

" Neville ne s'en tint pas là ; il

eut la diabolique idée de répandre dans le camp que ce n'était que la lâcheté qui empêchait de Launay de rencontrer son ennemi.

" Cette imputation de lâche fit beaucoup de tort à de Launay auprès de ses compagnons d'armes. Le manque de hardiesse est ce que l'on pardonne le moins chez la jeunesse; et pour elle le courage est le premier de tous les mérites, l'excuse de tous les défauts.

" Le jeune de Launay s'aperçut aux manières froides et réservées de ses collègues, que le rapport mensonger de Neville avait pris racine; et la pensée que son honneur était souillé d'une tâche, le bouleversa complètement; ses joues devinrent encore plus pâles et sa figure s'assombrit davantage; plus d'une fois il eut la pensée d'envoyer un cartel à Neville, mais il avait fait serment de ne jamais se battre.

" Les principaux officiers du régiment reçurent des billets d'invitation pour aller passer une journée chez un monsieur B..., ancien colonel retiré du service, et qui demeurait à une quinzaine de milles de la cité. Neville et de Launay furent au nombre des invités; ce dernier déclina l'invitation pour ne pas rencontrer son ennemi. Mais aidé de quelques-uns de mes amis qui l'aimaient autant qu'ils haïssaient Neville, je le décidai à nous accompagner.

NOEL OPAN.

(La suite au prochain numéro.)

AUX CORRESPONDANTS.

JUSTINE, Chanson Canadienne.— Refusés.

ADIEU À NICOLET, Chanson Canadienne.— Acceptée.

FRANÇOIS NORMAND,

SCULPTEUR.



No. 11, rue Sainte Marguerite,
faubourg Saint-Roch de
QUEBEC.

F. N. prend la liberté
d'informer le public en gé-
néral, qu'il continuera d'en-
treprendre l'exécution de toutes
ouvrages qu'on voudra bien
lui confier.

LE LITTÉRATEUR CANADIEN.

PARAIT

DEUX FOIS PAR SEMAINE:

MARDI et VENDREDI,

au numéro 11, rue Saint-Marguerite, faubourg
Saint-Roch de Québec.

CONDITIONS.

L'abonnement: \$1 par année, payable
d'avance.

Toutes communications littéraires et toutes
lettres pour abonnement doivent être
adressées FRANCO, au bureau du "Litté-
rateur Canadien," à

L. P. NORMAND,
Imprimeur et Propriétaire.